

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01.10.2015**

### **01 – CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA TOITURE DE LA POSTE**

Dans le cadre de la consultation du marché pour les travaux de restauration de la toiture en lauzes du bâtiment de la poste, la commission a retenu :

L'entreprise CHAPOULIE pour le lot 1 Couverture Zinguerie pour un montant HT de 137 360 € et l'entreprise LAVERGNE pour le lot 2 Charpente Bois pour un montant total HT 34 997.77 € (prix de base et les 2 options compris).

### **02 - MISSION CSPS POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DU CHEYLARD**

Le Conseil Municipal décide de confier la mission CSPS pour les travaux de restauration générale de La Chapelle du Cheylard à SPS Périgord pour un montant HT de 3060 € pour les 3 tranches de travaux.

### **03 – LOCAL ESTHETICIENNE – BAIL COMMERCIAL**

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer un bail commercial, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, avec l'Institut Pacôme représenté par Nathalie Cheyrou et fixe le loyer mensuel HT à 334 €.

### **04 – SIVS Montignac – AVIS SUR LE RETRAIT DE LA COMMUNE DE TURSAC**

Le Conseil Municipal à la majorité approuve la décision prise par le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du retrait de la commune de Tursac car aucun élève domicilié sur la Commune ne bénéficie du transport scolaire.

### **05 – ACCESSIBILITE DES ERP – DEMANDE D'AIDE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser les démarches auprès du Conseil Départemental afin d'obtenir une aide sur les travaux d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP).

### **06 – BUDGETS LOCAUX COMMERCIAUX ET RÉGIE TRANSPORTS DÉCISIONS MODIFICATIVES**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement du budget des locaux commerciaux sont augmentées de 100 €. Celles du budget de la régie des transports scolaires sont augmentées de 4 640 €.

### **07 – PROJET D'ÉCHANGE D'UN CHEMIN RURAL AU BREUIL DU BOURDET**

Le Conseil Municipal approuve la modification du projet d'échange à soumettre à l'enquête publique à savoir :

- cession d'un tronçon de chemin rural, à partir de la VC n° 2 jusqu'à l'extrémité de la parcelle ZI 84 sise au lieu-dit « Le Breuil du Bourdet »
- contre la cession du terrain cadastré ZI 9, du tronçon de chemin privé cadastré ZI 131, reliant la D 61 au CR de la Peyrière au Pech, ainsi que du tronçon de chemin privé cadastré sur une partie de la parcelle ZI 89, dans la continuité du chemin cadastré ZI 131, à partir du chemin rural de la Peyrière au Pech jusqu'à la limite de la parcelle ZI 104
- compte tenu de la différence des superficies échangées, les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la Commune.

**08 – PLATEAU MULTISPORTS – CHOIX DE L'ENTREPRISE ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Suite à la demande de devis le Conseil Municipal valide la proposition de la commission d'Appel d'Offres pour la réalisation du plateau multisports par l'entreprise Lagarde et Laronze, pour un montant HT de 71 887 € (piste athlétisme, gazon synthétique et éclairage compris) et autorise le Maire à engager toutes les démarches auprès des Services de l'Etat pour obtenir de la DETR au titre de l'année 2016.